

AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

_

Le Conseil Municipal se réunira

Salle du Conseil, à la Mairie de Felletin

Vendredi 29 juillet 2022 à 19h00

Affiché le mardi 26 juillet 2022

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- 1. Imputation de biens corporels de faible valeur en section d'investissement
- 2. Attribution du marché de travaux d'assainissement (tranche 2) Questions diverses

Le Maire

Renée NICOUX